



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **26 JUIN 2006**
NOS RÉF. MI/MV/CR – 2006-230
CONTACT Mary VALETTE/M. ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 06
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL mvalette@sdis69.fr

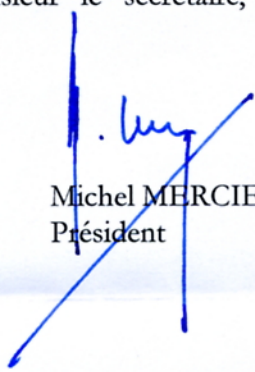
Monsieur le secrétaire
Syndicat CGT des personnels techniques et
administratifs du SDIS du Rhône
146 rue Pierre Corneille
69426 LYON CEDEX 03

Lundi de Pentecôte

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 24 mai dernier, je vous informe que, soucieux de montrer l'exemple en matière de solidarité avec les personnes âgées et handicapées, je ne souhaite pas octroyer un jour de congé exceptionnel le lundi de Pentecôte aux personnels du SDIS du Rhône, ce qui reviendrait à détourner l'application d'une mesure qui a été adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration lors de la séance du 6 décembre 2004, et confirmée en séance du 27 juin 2005.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.


Michel MERCIER
Président